

Publications des départements et des offices de la Confédération

Référendum contre la modification du 26 juin 1998 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI)

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les articles 59, 64 et 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976¹⁾ sur les droits politiques;

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande de référendum contre la modification du 26 juin 1998 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI)²⁾,

décide:

1. La demande de référendum contre la modification du 26 juin 1998 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) a abouti, les 50'000 signatures valables exigées par l'article 89, 2^e alinéa, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 78'100 signatures déposées, 77'580 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée à l'Association suisse des paraplégiques, Président central: Monsieur Guido A. Zäch, d^r en méd., Kantonsstrasse 40, 6207 Nottwil.

17 décembre 1998

Chancellerie fédérale suisse

Le chancelier de la Confédération,
François Couchepin

40227

1) RS 161.1

2) FF 1998 3065

Référendum contre la modification du 26 juin 1998 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI)

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	14'235	46
Berne.....	12'059	134
Lucerne.....	3'939	6
Uri.....	206	
Schwyz.....	843	
Unterwald-le-Haut.....	267	
Unterwald-le-Bas.....	314	
Glaris	269	
Zoug.....	937	
Fribourg	1'491	
Soleure.....	2'934	4
Bâle-Ville	3'482	
Bâle-Campagne	2'594	191
Schaffhouse	786	
Appenzell Rh.-Ext.	408	
Appenzell Rh.-Int.	53	
Saint-Gall.....	5'332	5
Grisons.....	2'469	28
Argovie.....	5'662	5
Thurgovie	2'183	
Tessin.....	2'162	
Vaud	5'945	
Valais.....	2'474	92
Neuchâtel.....	3'224	9
Genève.....	2'446	
Jura	866	
Suisse.....	77'580	520